



### A retenir

#### Abricotier, Pêcher, Prunier

**Pucerons verts** : quelques foyers encore persistants  
**Cératite** : pas de capture relevée

#### Abricotier, Pêcher

**Tordeuse orientale** : présence de larve sur jeunes pousses ; aucun dégât sur fruits constaté  
**Oïdium** : vigilance sur variété sensible et jeune verger  
**Maladie de conservation** : risque important

#### Pêcher

**Thrips** : aucun dégât observé

### SOMMAIRE

Abricotier - Pêcher-  
Prunier  
Abricotier – Pêcher  
Pêcher  
Prunier  
Prévision météo  
Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CA 2B  
Rédacteur : Isabelle  
MILLELIRI



Structures partenaires : CA  
2B, CANICO, FREDON, Sud  
Amandes, exploitants  
observateurs

Directeur de publication :  
Joseph COLOMBANI  
Président de la Chambre  
d'Agriculture de Corse  
15 Avenue Jean Zuccarelli  
20200 BASTIA  
Tel : 04 95 32 84 40  
Fax : 04 95 32 84 43  
<http://www.cra-corse.fr/>  
Crédit photo : CA2B,



Action pilotée par le  
Ministère chargé de  
l'agriculture, avec l'appui  
financier de l'Agence  
Française pour la  
Biodiversité, par les crédits  
issus de la redevance pour  
pollutions diffuses attribués  
au financement du plan  
ÉCOPHYTO.

## ABRICOTIER – PÊCHER - PRUNIER

### • Cératite ou mouche méditerranéenne

**Observation** : aucune capture n'est enregistrée à ce jour sur les différents bassins de production.  
**Évaluation du risque** : le risque reste faible. Les parcelles à forte pression la saison passée sont à surveiller.  
**Gestion du risque** : des produits de biocontrôle – Decis Trap et Vio Trap – doivent être installés rapidement (1 mois avant maturité minimum) sur les parcelles afin de contenir les populations tout au long de la saison.

### • Puceron

**Observation** : la présence de pucerons verts est toujours notée sur vergers de pêchers et pruniers principalement sur les différents bassins de production. La présence d'auxiliaires sur l'ensemble des foyers ne permet pas de les contenir au vu de la pression.  
**Évaluation du risque** : le risque est élevé ; il l'est d'autant plus que les vergers sont très végétatifs (jeunes parcelles).  
**Gestion du risque** : Sur les foyers persistants, la gestion de la fertilisation est nécessaire afin de limiter la vigueur des arbres et donc l'appétence des jeunes pousses.

### • Rouille

**Observation** : aucun symptôme n'a été observé sur le réseau de parcelles  
**Évaluation du risque** : le risque est élevé : les conditions climatiques à venir – pluies et températures douces – restent favorables aux contaminations.

### • Cicadelle verte

**Observation** : leur présence a été signalée sur jeunes vergers

**Évaluation du risque :** Le risque est élevé et les dégâts sont préjudiciables essentiellement sur jeunes vergers.

## ABRICOTIER – PÊCHER

---

- **Stade phénologique**

**Abricot :** variété à maturité = Flopria, Aprirève, Big Red ; variété arrivant à maturité : Lido, Ninja

**Pêche / Nectarine :** Turquoise

- **Maladie de conservation**

**Observation :** des foyers de fruits contaminés sont régulièrement observés sur les parcelles sur les différents secteurs.

**Évaluation du risque :** Les conditions climatiques actuelles et à venir sont très favorables aux contaminations. La période à risque est en cours ; le risque est élevé.

**Gestion du risque :** Favoriser la circulation de l'air pour éviter de longues périodes humides en effectuant une taille en vert, de la retaille après récolte, en maintenant un couvert herbacé court autour de l'arbre ; Réduire l'inoculum en éliminant les momies et les rameaux noircis lors de la taille d'hiver et à la récolte, récolter les fruits pourris ; gérer les apports d'irrigation à l'approche de la récolte, ne pas sur-irriguer. Éviter les excès azotés.

- **Tordeuse orientale**

**Observation :** les captures sont faibles sur vergers non confusés. L'éclosion de la G2 se termine d'après la modélisation. Peu de nouveaux dégâts ont été observés.

**Évaluation du risque :** dans l'ensemble, sur parcelles confusées, le risque est faible. Le risque est moyen à élevé sur les parcelles non confusées. Il est faible à moyen sur les parcelles confusées selon l'historique des vergers.

- **Oïdium**

**Observation :** même si la période de sensibilité s'achève (durcissement du noyau atteint pour l'ensemble des variétés), on a pu noter quelques nouveaux repiquages sur plusieurs parcelles concernant des variétés sensibles ; les conditions climatiques restent favorables aux contaminations (humidité et températures douces) ;

**Évaluation du risque :** le stade sensibilité est en cours. Les conditions pluvieuses prévues pour cette semaine sont favorables aux contaminations. Le risque est moyen à élevé selon les variétés.

**Gestion du risque :** des produits de biocontrôle peuvent être employés dans la la gestion de la protection du verger ; ces produits sont indiqués dans la liste en lien : <https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>



- **Fourmis / forficule**

**Observation :** des dégâts de fourmis et / ou forficules ont été constatés sur plusieurs chantiers de récolte

**Évaluation du risque :** le risque est moyen et concerne essentiellement les variétés arrivant à maturité.



Présence de fourmis sur fruits creusant des trous

## PÊCHER

- **Thrips californien**

**Situation** : pas de dégâts observés à ce jour ; présence non constatée sur les parcelles de référence.

D'après la modélisation, le stade larvaire de la G3 sera atteint vers le 21 juin pour le secteur de Casinca, tandis que l'on est actuellement au stade larvaire de la G2 pour San Giulianu (jusqu'au 17 juin).

**Evaluation du risque** : le risque augmente, il est moyen. Il est nécessaire d'être vigilant plus particulièrement sur les variétés sensibles à savoir les variétés de nectarines et de pêches à peau peu duveteuse.

**Gestion du risque** : Avant toute intervention, veillez à tondre l'herbe 3 à 4 j avant le traitement afin de favoriser la remontée des populations vers les arbres et ainsi optimiser l'application ; la taille en vert d'éclaircissement améliorera également la lutte chimique. Vider les arbres des fruits au dernier passage.

## PRUNIER

- **Stade phénologique**

Stade grossissement du fruit

- **Carpocapse**

**Observation** : reprise des captures ; aucun dégât sur fruits n'a été observé ; d'après la modélisation, le vol de G2 est en cours.

**Evaluation du risque** : le risque est moyen.

## PREVISION METEO (Source Météo France)

	Mercredi 13 juin	Jeudi 14 juin	Vendredi 15 juin	Samedi 16 juin	Dimanche 17 juin	Lundi 18 juin	Mardi 19 juin	Mercredi 20 juin
Haute Corse/ Corse du Sud								
	Averses orageuses débordant sur la plaine	Retour du beau temps sur le littoral mis à part un petit risque d'ondées en matinée ; températures à la hausse	Journée ensoleillée avec quelques passages nuageux ; vent d'Ouest faible ; hausse des températures		Alternance de beau temps et de passages nuageux Vent de Sud-Ouest faible à modéré			

Pour la période du samedi au mardi, l'indice de confiance de la prévision est de 3 sur 5.

## LIENS UTILES

- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.

- **EVOLUTION DE LA REGLEMENTATION** : liste des équipements de limitation de la dérive de pulvérisation de produits phytopharmaceutiques parue au Bulletin officiel du 25 mai 2017. Ces équipements permettent de réduire la largeur des zones non traitées en bordures des points d'eau (de 20 ou 50 m à 5 m), conformément à l'arrêté du 4 mai 2017. De nouveaux équipements viennent s'ajouter pour la viticulture, l'arboriculture et les cultures basses (pulvérisateurs, buses).

<https://www.corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

### ***Xylella fastidiosa***

***Xylella fastidiosa*** peut affecter de nombreux végétaux, oliviers, Prunus (pêchers, amandiers), laurier rose, vigne, agrumes, caféiers, chênes,... Les dépérissements provoqués par la maladie peuvent avoir des répercussions économiques de grande ampleur.

La bactérie est transmise et dispersée par des insectes vecteurs, en particulier les cercopes et les cicadelles, qui se nourrissent de la sève des plantes. La circulation et la plantation de plants contaminés, y compris de végétaux d'ornement, représentent un risque important de dissémination.

**En Espagne, un plant de vigne contaminé par *Xylella fastidiosa* a été découvert sur l'île de Majorque.** La sous-espèce identifiée est ***fastidiosa***, connue comme l'agent responsable de la **maladie de Pierce** aux États-Unis. À ce jour, cette sous-espèce a été identifiée uniquement à Majorque sur ***Polygala myrtifolia*, *Cistus monspeliensis*, *Prunus avium*, *Prunus dulcis* et *Vitis vinifera***. La plante contaminée présentait des symptômes et provenait d'une parcelle de raisins de table, âgée de 20 ans.

Suite à la décision communautaire du 14 décembre 2017, toute la Corse est passée en zone d'enrayement : ce texte valide la mise en place d'une stratégie d'enrayement de la maladie en Corse et introduit des mesures supplémentaires pour permettre la circulation dans l'Union Européenne de certaines espèces végétales sensibles à plusieurs sous espèces de la bactérie, ceci afin de renforcer les garanties sanitaires sur le risque lié aux mouvements des végétaux.

[Publication le 16 décembre 2017 de la décision 2017/2352 révisant la décision 2015/789 modifiée du 18 mai 2015 relative à la gestion de \*Xylella fastidiosa\*](#)

La liste des espèces hôtes sensibles à la subsp *multiplex* sont disponibles sur le site :

<http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa>

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, les vecteurs potentiels, cliquez sur les liens suivants :

<https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf>

<http://agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-une-bacterie-nuisible-pour-les-vegetaux>

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le  : **0800 873 699**, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.